

LA SUISSE EN EUROPE QUESTIONS ET RÉPONSES

Votre association soutient-elle l'initiative « Sortons de l'impasse! » qui a été lancée le 1er décembre 2014 et dont le but est de faire voter le peuple et les cantons sur la question de savoir s'il faut biffer l'article 121 de la Constitution fédérale sur l'« immigration de masse » qui fut adopté le 9 février 2014 ?

Nous saluons clairement l'orientation générale de cette initiative qui est basée sur la conviction qu'il est dans l'intérêt bien compris de la Suisse de sauvegarder et de développer ses relations avec l'Union Européenne selon la méthode dite « bilatérale ». On peut avoir des opinions diverses sur les détails de la procédure et du calendrier: négociations avec l'UE, législation interne, ancrage constitutionnel, etc. Il ne faut effectivement pas exclure dans ce contexte que le souverain ait à nouveau à se prononcer sur la place de la Suisse dans le processus d'intégration européenne.

Cet appel témoigne d'un bel esprit européen ; mais ne vient-il pas un peu tard, n'aurait-il pas fallu se mobiliser avant le 9 février 2014 ?

Cette question est tout à fait pertinente ; la politique européenne de la Suisse, basée essentiellement sur le concept d'un partenariat avec l'Union Européenne (le bilatéralisme), a bel et bien été mise en danger par l'acceptation de l'initiative contre l'« immigration de masse ». Bien des commentateurs l'avaient souligné ; mais la campagne politique s'est concentrée sur les chiffres de l'immigration et sur ses effets dans la vie quotidienne des Suisses. Sans doute ne voulait-on pas mener plusieurs débats à la fois. Et puis: nombreux étaient ceux qui pensaient qu'une réintroduction de quotas sur le marché du travail n'avait aucune chance de passer: ils se trompaient !

Et à présent, ne faut-il pas se concentrer sur les suites à donner au « 9 février »: législation d'exécution, négociations avec l'Union Européenne, éventuellement: nouvelles votations sur le même sujet ?

Ces suites constituent bien évidemment une priorité pour la politique suisse – et là encore, on part de l'idée que l'initiative dite « Ecopop », plus radicale encore, sera, elle, rejetée par le peuple et les cantons le 30 novembre ; espérons que cette fois-ci, cet optimisme soit justifié. Quant à la tâche consistant à appliquer le nouvel article 121a de la Constitution fédérale, elle s'avérera difficile, car l'UE a fermement rappelé que la libre circulation des personnes – un des piliers du marché intérieur – est incompatible avec des restrictions quantitatives et une préférence nationale. Mais il faut saluer la volonté du Conseil fédéral de ne négliger aucune piste pour sauver la participation de la Suisse au marché européen, que ce soit par la négociation ou/et par des mesures autonomes.

Votre Appel fournit-il une réponse aux défis actuels de la Suisse en Europe? Est-ce qu'il ne se contente pas de vagues visions – l'Europe de la paix, l'Europe des valeurs partagées, l'Europe dans la mondialisation... ?

Certains signataires auraient probablement préféré que notre texte énonce une voie d'action plus précise: un bilatéralisme « rénové », avec ou sans cadre institutionnel, un réexamen de la formule de l'Espace économique européen, voire l'adhésion de la Suisse à l'Union. Si nous étions un parti politique ou un mouvement civique bien structuré, cette invitation à faire un choix aurait son sens. Mais le but de ce groupe est à la fois plus modeste et plus ambitieux: il appelle de ses vœux un débat ouvert et responsable. Le citoyen n'échappe pas au devoir de se former une opinion à la fois sur des principes ou objectifs et sur des questions plus concrètes qui relèvent de la politique courante ; on ne peut pas trancher sans références.

Quelle place pour la démocratie directe... ?

Une place centrale lui revient sans doute dans notre système politique ; mais rappelons aussi la nécessité, pour un pays comme la Suisse, de rester « lisible » ; car elle vit de ses échanges avec le monde. Pour être respectée, il faut que ses positions soient comprises et prévisibles. Or, la démocratie directe telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui semble encourager certains à tenter leur chance encore et encore dans des initiatives populistes qui leur assurent une belle visibilité, même quand ils n'ont pas gain de cause. Ainsi on voit de plus en plus souvent de grands partis politiques qui partagent la responsabilité gouvernementale – donc pas seulement de petites formations oppositionnelles – se mobiliser en faveur de politiques qui sont en contradiction flagrante avec la ligne du Conseil fédéral: tenter le diable pour attirer l'attention, pour occuper le terrain médiatique...

Revenons à la tonalité clairement pro-européenne de cet appel: n'est-il pas vrai que l'Europe est en crise et avec elle, l'idée européenne ? Le moment est-il vraiment bien choisi de lancer un débat de fond ?

Bonne question ! Il est vrai que l'Union Européenne rencontre des difficultés – ce n'est de loin pas la première fois ! – et qu'elle est confrontée à de redoutables défis, notamment en matière d'emploi et de croissance, d'une part, et en raison de la dette publique de certains de ses Etats membres, d'autre part. Mais justement, ce n'est pas dans le « chacun pour soi » ou le « détricotage » de l'œuvre et de l'effort communs que les peuples européens trouveront des solutions à leurs problèmes. Ceux qui formulent des avis critiques sur certaines politiques de l'Union arrivent régulièrement à la conclusion qu'il faut « plus – ou mieux – d'Europe » et très rarement « moins d'Europe ». C'est sur ce point que les forces néo-nationalistes, qui ont le vent en poupe dans plusieurs pays actuellement, se trompent.

L'Europe est en crise, et progresse néanmoins... ?

On peut l'exprimer ainsi ; au cours de ces dernières années, en effet, toute une série de progrès ont été faits pour apporter des réponses à des manquements de la politique européenne ; la dernière en date est la nouvelle réglementation bancaire européenne. Cela nous concerne aussi car nos banques sont les concurrentes des banques européennes sur le marché international. Nous devons en tenir compte.

Mais revenons à l'immigration: est-ce que les rédacteurs de cet Appel ont une idée claire sur ce qu'il faudrait faire si l'on rejetait les quotas ? La surpopulation est-elle ou n'est-elle pas un problème ?

Il ne faut pas oublier que la libre circulation des personnes telle que la pratique l'Union Européenne concerne ses ressortissants, non pas ceux des pays tiers ou les réfugiés. Il s'agit de la liberté, pour un professionnel de l'Union, de rechercher et d'accepter un poste de travail effectivement offert sur le marché intérieur européen. L'Etat qui serait trop attrayant à cet égard est parfaitement libre de développer une politique nationale visant à freiner la croissance du nombre de spécialistes ou autres employés étrangers demandés par ses entreprises: il peut, par exemple, renoncer à des politiques d'incitation (privilèges fiscaux par exemple) attirant de nouvelles entreprises étrangères, développer une politique visant à adapter, sur le marché du travail, l'offre à la demande quant aux qualifications professionnelles, encourager le travail des femmes et des personnes en âge de retraite. Enfin, mettre en œuvre des politiques efficaces en matière de logement et de transport. La croissance de la population peut être gérée ; suspendre la libre circulation ne résoudra ni les problèmes de logement, ni ceux des transports et encore moins ceux de la sécurité mais créera de graves problèmes pour nos entreprises en recherche de spécialistes que nous n'avons pas.

Les rédacteurs, forts de leur récolte de signatures, ont-ils l'ambition d'initier des actions politiques?

Tout d'abord, les rédacteurs n'ont pas d'ambitions politiques dans le sens de la politique partisane, ni individuellement, ni collectivement. Ils désirent en priorité contribuer à un débat national qu'ils jugent essentiel, dont la qualité doit être élevée, mais où d'autres voix, d'autres initiatives, peut-être plus profilées, auront également leur place. Il est aussi très important de respecter la diversité des signataires qui – on peut l'affirmer – représentent la société civile ; on ne peut pas, suite à cet Appel et à cette récolte, se lancer dans des actions ou des prises de position qui n'exprimeraient l'opinion que d'une petite minorité des signataires, voire de quelques rédacteurs seulement.

Mais est-ce que votre groupe de rédaction collabore avec d'autres formations pro-européennes ?

Nous collaborons avec tous ceux qui plaident pour une Suisse ouverte au monde, à l'Europe en particulier. Début novembre 2014, environ vingt-cinq organisations, mouvements, initiatives et autres instituts se sont réunis à Berne sous la direction de M. Markus Notter, ancien Conseiller d'Etat du canton de Zurich et président de l'Institut européen de l'Université de Zurich, pour une première prise de contact et un premier échange de vues. La proposition a été faite de réunir ces interlocuteurs – par ailleurs très divers dans leur composition et dans leur approche – dans une plateforme informelle. Nous saluons cette initiative.

Un dernier mot sur l'option d'une adhésion de la Suisse à l'Union Européenne, dont on peut penser qu'elle a peut-être la préférence personnelle de certains signataires: est-ce encore une option réaliste ?

L'objectif de notre Appel n'est pas de militer pour une adhésion mais de lutter contre la tentation du repli sur soi et du rejet de ce qui a déjà été construit. Nous souhaitons que le débat sur nos relations avec l'Union Européenne soit rationnel, conforme à nos idéaux et nos intérêts. La Suisse a une tradition séculaire d'ouverture sur le monde, de participation active à l'élaboration des normes du droit international et de collaboration étroite avec ses voisins européens. Elle en a beaucoup profité ; y renoncer serait une erreur historique majeure. La question d'une adhésion à l'EU pourra peut-être se poser un jour ; mais elle n'est pas dans les cartes aujourd'hui. Le Peuple Suisse n'en voudrait pas ; mais il ne doit pas, pour autant, se replier sur lui-même.